

## Compte rendu de réunion de conseil du Mercredi 10 Février 2016

**Présents :** Bernard ROHOU, Nathalie KERVERN, Eric CHARROY, Laurence BLANCHARD, Françoise CAUDAL-Le BARS, Christelle CHEVANCE, Kate HUSBAND, Alain KERBIRIOU, Maximilien LE FEUR, Louise-Anne LE GAC, Ludovic L'HOPITAL, Michel MENGUY, Stéphane MORZADEC,.

**Excusés :** Michel Le Gallo (Procuration à Bernard ROHOU), Gilles LE GALL, (Procuration à Stéphane MORZADEC)

**Secrétaire de séance :** Nathalie KERVERN

Avant de rappeler l'ordre du jour de la réunion, Monsieur le Maire sollicite l'avis du conseil sur le compte-rendu de la précédente séance : pas de remarque, compte-rendu adopté à l'unanimité.

### **Ordre du jour :**

Convention « Tickets TRAD »  
Motion de soutien aux agriculteurs  
Subventions aux associations  
DETR  
Commune Nouvelle  
Projet de recherches minières  
Questions diverses

### **1 - Convention et Délibération TRAD**

Après lecture, la convention et la délibération relatives à la vente de tickets TRAD sont adoptées à l'unanimité.

### **2 – Motion de soutien aux agriculteurs**

Motion proposée par l'AMF 22

*« Depuis des mois, les agriculteurs bretons souffrent d'une situation économique et sociale dramatique, mettant en danger la pérennité de leurs exploitations.*

*L'AMF 22, consciente de l'importance capitale de l'économie agricole et agroalimentaire notamment sur les communes costarmoricaines, manifeste sa solidarité et son soutien en direction des agriculteurs et de leurs familles. La Bretagne est une région qui ne peut pas se passer des agriculteurs. Les emplois directs et indirects générés par l'agriculture sont une ressource capitale pour toutes et tous, bien au-delà des seuls métiers liés au secteur agricole.*

*Ensemble, les élus s'engagent à défendre les propositions concrètes qui entraîneront une meilleure rémunération des producteurs.*

*Ils invitent tous les élus locaux à s'unir pour appuyer les démarches constructives proposées par les responsables professionnels agricoles et les élus en charge des questions agricoles, en Bretagne, en France et en Europe. »*

Motion adoptée à l'unanimité

### **3 – Vote de subventions aux associations**

#### ***Critères :***

Les associations dont le siège social est à Plélauff perçoivent 160€

Les associations fréquentées par des jeunes de Plélauff (jusque 18 ans) se voient allouer la somme de 20€ par adhérent avec un plafond de 100€.

D'autres associations dont le rôle social ou culturel se voient également allouer une subvention dont le montant est facteur de l'implication locale.

#### ***Subventions votées :***

Ciné-Breiz : 40€

Ecole de foot Plouguernével : 100€

Ecole de Foot Rostrenen : 100€

Club de billard : 160€

Danserien bro Pelan : 160€

Comité des Fêtes : 160€

Société de Pêche : 160€

Team Keraudic : 160€

Amis du canal 22 : 40€

Rugby Club Carhaix : 40€

Randonnée Pédestre Gouarec : 50€

Handball Pélémois : 80€

Outil en mains : 20€

Racines d'Argoat : 25€

Cyclo Club du Blavet : 100€

Leucémie Espoir : gratuité salle

### **4 – Devis Tenues Employés communaux**

Un devis pour le remplacement des tenues usagées des employés communaux d'un montant de 803,38€ est adopté à l'unanimité.

### **5 – Demande de subventions DETR**

Monsieur Le Maire sollicite l'autorisation de déposer auprès de la Préfecture des demandes de subventions dans le cadre de la DETR pour les futurs travaux à la mairie et à la salle des fêtes.

Autorisation accordée à l'unanimité

## **6 - Commune Nouvelle**

Une réflexion sur la création d'une commune nouvelle engagée par Laniscat et St-Gelven a été élargie à l'ensemble des communes de l'ancien canton de Gouarec, soit 8 communes. En accord avec l'ensemble des maires concernés une étude plus approfondie a été confiée à Alban Kerboeuf, juriste en droit public. La présentation de cette étude faite la veille, mardi 9 février, à Laniscat fait apparaître un possible futur conseil municipal composé d'1 maire, de 8 maires délégués, de 30 adjoints et 60 conseillers municipaux soit un total de 99 membres, total qui peut en application d'un article de la loi Notre est ramené à 67.

L'intérêt de la création de cette nouvelle commune qui compterait 3625 habitants serait qu'elle pourrait être épargnée en 2017 par la baisse des dotations DGF, voire de bénéficier d'une majoration de 5%.

L'ampleur du possible futur conseil municipal, l'étendue du territoire concerné, suscitent réflexion et remarques majoritairement réticentes à la mise en œuvre de ce projet. Un projet plus modeste avançant un rapprochement avec Gouarec, éventuellement Lescouet et Mellionec, semblerait mieux refléter la pensée de plusieurs conseillers. Une mutualisation des services tant humains que matériels pourrait être développée durant les 4 années de mandat à venir.

Les avis étant partagés sur ce sujet, il est mis au vote :

- pour la poursuite de l'étude de la création d'une commune nouvelle à l'échelle de l'ancien canton de Gouarec : 2 voix
- pour un rapprochement progressif avec Gouarec : 11 voix
- abstentions : 2

## **7 – Projet de recherches minières**

Monsieur Le Maire rappelle qu'il régulièrement interpellé par la population au sujet du projet de recherches minières ; aux réunions assez nombreuses organisées par des collectifs opposés à ce projet, il est souligné un certain silence des élus. Aussi afin d'informer la population le plus objectivement possible sur le déroulement de cette exploration, Bernard Rohou propose que soit organisée à Plélauff une réunion débat avec la société Variscan et des membres de l'un de ces collectifs. Des contacts seront pris avec la société Variscan pour s'assurer de sa participation et convenir d'une date.

## **8 - Questions diverses**

Ludovic L'Hopital attire l'attention du conseil sur la dégradation progressive et régulière de la route communale conduisant à Lesnévez. Le Maire s'engage à aller constater ces endommagements dès le lendemain jeudi 11 février.

La séance est levée à 22H